

AU : 2020 - 2021

Avis pour les étudiants 2^{ème} année Ingénieur Candidature pour une Formation Ingénieur à Montpellier SupAgro

Dans le cadre des accords de double diplôme, des étudiants de l'ESIAT seront présélectionnés pour un séjour d'études à Montpellier SupAgro pour le cursus ingénieur **Systèmes Agricoles et Agroalimentaires Durables au Sud (SAADS)**.

▪ **Processus de Sélection**

▪ **1^{ère} étape : Présélection par l'établissement d'origine**

Les candidats doivent être inscrits en 2^{ème} année Ingénieur durant l'année universitaire 2020 – 2021 et répondent aux critères suivants :

- ✓ Pas de redoublement
- ✓ Pas de rattrapage
- ✓ Avoir une moyenne générale (MG) supérieure ou égale à 12/20 pendant la 1^{ère} année cycle ingénieur
- ✓ Avoir une note en Français (NF) et en anglais (NA) supérieure ou égale à 10/20 pendant la 1^{ère} année cycle ingénieur

▪ **2^{ème} étape : Dépôt de candidature par les étudiants sélectionnés**

Le candidat présélectionné complète son dossier de candidature en ligne sur la plateforme : <http://www.supagro.fr/candidature/> du 15 Septembre au 15 octobre 2020.

Les pièces à joindre sont notamment :

- ✓ CV comprenant les stages et les activités extra-scolaires
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Fiches d'appréciation par des enseignants/référents
- ✓ Relevés de notes des dernières années et de l'année en cours
- ✓ Copies des diplômes universitaires obtenus

▪ **3^{ème} étape : Phase d'admissibilité par sélection des dossiers par Montpellier SupAgro**

Le jury de concours d'entrée étudie les dossiers (04 – 05 novembre 2020) et établit la liste des candidats retenus pour un entretien oral.

Les critères de sélection sont :

- ✓ Le dossier académique : notes, classement, parcours antérieur, appréciation des enseignants
 - ✓ La motivation, le projet professionnel et les stages effectués
 - ✓ Le niveau B1 requis en anglais et français
- **4^{ème} étape : test oral d'anglais pour valider le niveau B1** : Ce test porte sur la compréhension et expression orales – Le test se déroulera une semaine après la notification des étudiants sélectionnées par Montpellier SupAgro.
- **5^{ème} étape : Phase d'admission par entretien à distance**

Pour les candidats admissibles, les entretiens d'admission sont organisés par les établissements et Montpellier SupAgro en visio-conférence ou Skype. Il s'agit d'un entretien avec le jury de concours d'entrée composé d'enseignants fixé pour cette année pour le 26 – 27 novembre 2020

L'entretien porte notamment sur la culture scientifique et générale du candidat, sur ses motivations, son intérêt pour l'agronomie, ses activités universitaires et extra-universitaires.

A l'issue des entretiens, le jury établit la liste des candidats admis dans la limite des places ouvertes dans le cursus concerné et éventuellement la liste complémentaire en cas de désistement.

Cette liste est communiquée aux directeurs des établissements d'origine. Les candidats admis doivent confirmer leur venue au plus tard mi-juillet.

En l'absence de réponse, la place est proposée aux candidats de la liste complémentaire, dans l'ordre du classement.

Il est porté à la connaissance des étudiants, qui répondent aux critères de présélection et intéressés, doivent déposer leur candidature à la scolarité au plus tard le 25 Septembre 2020.

Une présentation de la formation sera assurée au cours de la semaine du 21 au 25/09/2020.

